

## **AVIS PUBLIC**

## AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ D'ABITIBI-OUEST (MRC)

## SEANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MRC D'ABITIBI-OUEST

**AVIS PUBLIC,** est par les présentes, donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la MRC d'Abitibi-Ouest :

**QUE**, conformément à l'article 152 du Code municipal, une séance extraordinaire du conseil de la MRC d'Abitibi-Ouest est convoquée, par le greffier-trésorier, pour être tenue au lieu ordinaire des séances du Conseil, soit le 11, 5<sup>e</sup> Avenue Est à La Sarre le **mercredi 28 février 2024 à 19 h**.

DONNÉ A LA SARRE Ce 23 février 2024

Normand Lagrange Directeur général Greffier-trésorier